



Regroupement scolaire des
Communes de
Sarcus et Saint-Thibault

RPI

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE L'ENFANT
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

DOCUMENT A REMETTRE A LA MAIRIE DE SARCUS

L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Classe fréquentée à la rentrée scolaire : _____

Adresse : _____

LES PARENTS ou REPRESENTANTS LEGAUX

Parent 1 ou représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Responsable légal : ☐ OUI ☐ NON

Adresse : (si différente de l'enfant) _____

Mail : _____

Tel domicile : _____ Tel portable : _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Marié ☐ Concubinage ☐ Célibataire ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Pacsé(e) ☐

N° de CAF : _____

Parent 2 ou représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Responsable légal : ☐ OUI ☐ NON

Adresse : (si différente de l'enfant) _____

Mail : _____

Tel domicile : _____ Tel portable : _____

Profession _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Marié ☐ Concubinage ☐ Célibataire ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Pacsé(e) ☐

N° de CAF : _____

EN CAS D'ACCIDENT PREVENIR

Numéros de téléphone :

Parent 1	Parent 2
Personnel :	Personnel :
Portable :	Portable :
Travail :	Travail :

Tiers personne, préciser :

M /Mme : _____

Tél : _____

Nom et adresse du Médecin Traitant : _____

Tel du médecin : _____

Enfant en traitement ☐ oui ☐ non

Indiquez ici les autres difficultés de santé : _____

AUTORISATIONS

Nom de la ou des personnes habilitées (avec les coordonnées téléphoniques) à qui l'enfant peut être confié à la sortie de la garderie et en cas de nécessité à la cantine.

1) Nom- Prénom : _____ Tél : _____

2) Nom-Prénom : _____ Tél : _____

3) Nom-Prénom : _____ Tél : _____

☐ Autorise le personnel de la cantine à prendre toutes les mesures d'urgence prescrites par le médecin en cas de maladie ou d'accident, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Photographies

Dans le cadre des activités de la cantine des photos sont réalisées. Elles pourront être placées dans le journal communal annuel de Sarcus.

Certaines pourront illustrer des articles ou des sites de pédagogie choisis en fonction de leur sérieux et sans caractère lucratif.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour ces utilisations des photographies représentant votre enfant.

☐ Autorise que mon enfant soit photographié dans le cadre des activités cantine.

☐ Autorise la publication dans le journal municipal de Sarcus et distribuée dans les communes

☐ Autorise la publication sur le site Internet de la Commune de Saint-Thibault

☐ Autorise la publication de photographies en illustration d'articles ou de sites Internet traitant de pédagogie.

DIVERS RENSEIGNEMENTS :

Votre enfant porte-t-il des lunettes ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui doit-il les garder en dehors de la classe ? ☐ OUI ☐ NON

Votre enfant prend-t-il le car ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui vous pouvez inscrire votre enfant sur Oise Mobilité :

https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/crhdlf_60/usager/index.php/

INSCRIPTION CANTINE

Le service cantine sera exercé dans la Salle communale de Sarcus « Jeanne d'Arc » située 19 rue Maréchal Leclerc. Téléphone 03.44.46.36.17.

Tarif de la cantine : 4,10 € le repas.

Votre enfant mangera-t-il à la cantine ☐ Non ☐ Tous les jours ☐ Occasionnellement

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

L'annulation des repas devra se faire obligatoirement la veille avant 10h au numéro ci-dessus.

Le cas échéant le repas sera facturé à la famille.

INSCRIPTION MENSUELLE GADERIE-PERISCOLAIRE

La garderie – périscolaire sera exercée dans la salle annexe de la mairie de Sarcus, 1 rue du Maréchal Foch .

Horaire du périscolaire : Matin 7h/8h45. Soir 17h10/18h30 (gouter compris)

Tarif de la garderie : matin 1.75 € soir (avec goûter) 2.75 €

Un tableau récapitulatif des enfants fréquentant le périscolaire doit être rempli chaque mois et transmis à l'agent de la garderie ou la mairie de Sarcus.

L'annulation des garderies devra se faire la veille entre 9h30 et 14h00. Le cas échéant la garderie sera facturée à la famille.

Vous devrez informer l'agent d'animation à la cantine au 03.44.46.36.17.

- Pour inscription ou annulation du **lundi matin ou soir** : téléphoner le **vendredi**
- Pour inscription ou annulation du **mardi matin ou soir** : téléphoner le **lundi**
- Pour inscription ou annulation du **jeudi matin ou soir** : téléphoner le **mardi**
- Pour inscription ou annulation du **vendredi matin ou soir** : téléphoner le **jeudi**

☐ J'autorise mon/mes enfant(s) à se rendre à pied accompagné(s) d'un agent communal de l'école primaire de Sarcus à la salle Jeanne D'arc de Sarcus.

☐ Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et m'engage à communiquer les éventuelles modifications à y apporter.

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la cantine.

Fait à _____ le _____

Signature des parents